



Termes de référence pour la réalisation d'une étude sur les couvertures et les effets et impacts des campagnes de Chimio-prévention du Paludisme Saisonnier (CPS) et de Traitement de masse des médicaments contre les Maladies Tropicales Négligées (TDM/MTN) dans les districts sanitaires du projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées (P/MTN) au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Banque Mondiale, en collaboration avec la CEDEAO a lancé un projet régional dénommé « Projet paludisme et Maladies Tropicales Négligées au sahel (P/MTN) », dans le cadre de de ses interventions prioritaires de développement pour lutter contre l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Ce projet, d'un coût global estimé à 121 millions de dollars US et ce pour une durée de 5 ans, vise à accroître l'accès et l'utilisation des services à base communautaire harmonisés pour la prévention et le traitement du paludisme et de certaines maladies tropicales négligées dans les zones transfrontalières des pays bénéficiaires. Il couvre trois pays de la CEDEAO notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger, 57 districts sanitaires dont 20 au Burkina Faso, 19 au Mali et 18 au Niger.

Le projet est décliné en trois composantes à savoir :

- Composante 1 : Amélioration de la collaboration régionale en vue de meilleurs résultats dans les pays bénéficiaires;
- Composante 2 : Appui à la coordination de la mise en œuvre des interventions stratégiques et techniques;
- Composante 3 : Renforcement des capacités institutionnelles pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre.

Le projet est mis en œuvre en collaboration avec l'OMS / AFRO, responsable de l'appui technique aux trois pays et la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques (CAMEG) du Burkina Faso en charge de l'acquisition des médicaments bulk SP/AQ pour les trois pays du projet

L'OOAS assure la coordination régionale du projet à travers les composantes-1 et 3. Elle accompagne les pays pour la mise en œuvre de la composante 2 qui comporte cinq sous-composantes : (i) les interventions d'IEC/CCC (ii) la Chimio-prévention du Paludisme Saisonnier (CPS), (iii) la distribution de masse des médicaments contre certaines maladies tropicales négligées (Chimiothérapie préventive (PCT) MD/NTD)), à savoir la Schistosomiase, la Bilharziose, le Trachome, la Filariose lymphatique et les Géo-helminthes, (vi) le diagnostic et le traitement du paludisme à base communautaire et (v) la prise en charge chirurgicale des conséquences réversibles des MTN telles que les trichiasis et les hydrocèles.

Cette composante 2 vise à : (i) réduire la morbidité et la mortalité palustre principalement chez les enfants âgés de 3 à 59 mois par la CPS, et par la prise en charge communautaire du paludisme à domicile (PECADOM), (ii) réduire la prévalence des maladies tropicales négligées en particulier la schistosomiase et la STH chez les enfants d'âge scolaire (5-14 ans), les jeunes et les adultes vivant dans les zones rurales, notamment les zones frontalières endémiques à accès limité aux services de santé, et (iii) améliorer l'état de santé des populations par la prise en charge des complications réversibles des MTN telles que les trichiasis et les hydrocèles.

L'évaluation des effets et impacts des interventions du projet concerne les activités de la Composante 2.

En 2020, dernière année de mise en œuvre du projet, les activités ont été impactées par la restriction des mouvements prises au niveau des pays afin de limiter la propagation de la pandémie de Covid-19. La réquisition des personnels du projet et des véhicules dans certains cas au niveau des pays et de l'OOAS, la fermeture temporaire des bureaux avaient entraîné suspension de la majorité des activités planifiées au

premier semestre. Plusieurs activités ont dû être reprogrammées pour le second semestre. C'est le cas des activités de distribution des médicaments contre les MTN qui exceptionnellement seront combinées aux CPS cette année

L'évaluation des effets et des impacts des interventions du projet concerne les activités de la composante 2. L'objectif de cette évaluation est de déterminer les couvertures, les effets et les impacts des CPS et des TDM/MTN, analyser les résultats et émettre des recommandations. Le contexte particulier de la pandémie de COVID 19 sera pris en compte afin de déterminer son impact direct sur les préparatifs, l'organisation, l'observance et la couverture des CPS et DDM de cette année.

L'OOAS se propose de recourir aux services d'une institution de recherche qualifiée pour conduire la présente étude.

1. OBJECTIF DE LA CONSULTATION:

a. Objectif général

L'objectif général de l'étude est d'évaluer les couvertures, les effets et les impacts des campagnes CPS et TDM/MTN dans les Districts Sanitaires couverts par le projet P/MTN.

b. Objectifs spécifiques

- Déterminer les couvertures des traitements CPS chez les enfants de 03-59 mois par DS à la fin de chaque année;
- Déterminer la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte par les campagnes de TDM/MTN aux populations éligibles par DS, désagrégée pour l'onchocercose, la schistosomiase, les géo-helminthiases, la filariose lymphatique et le trachome à la fin de chaque année ;
- Mesurer l'impact du SMC sur l'incidence des cas simples et graves de paludisme, les décès et l'anémie dus au paludisme chez les enfants âgés de 3 à 59 mois au sein de la population et des établissements de santé dans le district ciblé ;
- Mesurer l'impact de la CPS sur l'incidence des cas de paludisme simple, grave et les décès dus au paludisme chez les enfants de 3-59 mois par DS, chaque année ;
- Analyser l'impact de la pandémie et des mesures restrictives y afférent sur les préparatifs, la réalisation des campagnes, l'observance des CPS et TDM/MTN en 2020 ;
- Proposer des pistes et recommandations pour une organisation des campagnes sans risque pour les bénéficiaires et le personnel impliqué en cas de crise sanitaire similaires.
- Mesurer l'impact des campagnes de TDM/MTN sur la prévalence du trachome folliculaire (TF) chez les enfants de < 5 ans, de la FL, schistosomiase, des géo-helminthiases et de la Bilharziose par DS, chaque année.

2. AIRE D'ETUDE

L'enquête sera réalisée dans les districts sanitaires d'intervention du projet P/MTN au Burkina Faso, au Mali et au Niger et au besoin dans les DS hors zone du projet P/MTN dans les 3 pays pour ce qui concerne les témoins

+

3. POPULATIONS D'ETUDE

Pour ce qui concerne la CPS, la population-cible concernée par l'enquête est constituée des enfants de 03 à 59 mois.

Pour ce qui concerne les MTN la population-cible de l'enquête est constituée des enfants de moins de 5ans, des enfants d'âge scolaire (05-14 ans) et des adultes (15 ans et plus).

4. PERIODE D'ETUDE

L'étude couvrira les campagnes CPS et TDM/MTN de 2017, 2018 et 2019. Elle est prévue pour être exécutée juste à la fin des campagnes de chimio-prévention du paludisme saisonnier qui s'étendent de juillet à octobre, voire novembre et décembre de chaque année..

5. TYPE D'ETUDE

Il s'agit d'une étude quantitative auprès des cibles bénéficiaires des interventions (CPS et TDM). De préférence, une enquête de ménages et une étude Cas-Témoins. Les cas ici sont les bénéficiaires des traitements (CPS et TDM) dans les districts sanitaires d'intervention du projet, alors que les témoins sont les personnes de même âge vivant dans les districts sanitaires non couverts par les interventions du projet, ou par d'autres interventions analogues financés par d'autres projets ou le Gouvernement.

6. MÉTHODOLOGIE

Elle sera définie dans le protocole de recherche qui sera soumis à l'OOAS, puis au comité scientifique et au comité d'éthique.

7. PRINCIPALES TACHES DE L'INSTITUTION DE RECHERCHE

Les principales tâches à réaliser par l'institution de recherche sont :

- Elaborer et soumettre à validation une offre technique et une offre financière détaillées de la mission ;
- L'offre technique comportera notamment un protocole de recherche détaillé comprenant, entre autres les informations suivantes :
 - La compréhension de la mission ;
 - Les matériels et méthodes d'étude dont notamment : (i) le type d'étude, (ii) la méthode d'échantillonnage, (iii) la taille des échantillons à enquêter, (iv) les variables, (v) les méthodes de

- collecte, de traitement et d'analyse des données y compris les tests statistiques et critères de causalité, (vi) les durées des différentes phases de l'étude, et (vii) les outils de collecte des données.
- Le chronogramme d'exécution de la mission ;
 - Les règles éthiques à respecter lors de l'enquête.
 - Soumettre le protocole à l'étude et à la validation des comités scientifiques et d'éthique des pays concernés ;
 - Finaliser le protocole, et les outils de collecte de données conformément aux recommandations des comités scientifiques et d'éthique ;
 - Exécuter l'enquête conformément aux termes du contrat ;
 - Elaborer et soumettre à l'OOAS à échéance convenue un rapport provisoire des résultats de l'étude ;
 - Préparer et co-animer avec l'équipe de l'OOAS un atelier de restitution des résultats provisoires de l'étude ;
 - Finaliser le rapport d'enquête et le transmettre à l'OOAS dans les délais qui seront convenus ;
 - Rédiger et soumettre à l'OOAS un article scientifique portant sur les résultats de l'étude et un Policy-brief de plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude.

8. LIVRABLES

Les consultants en charge de la mission soumettront à l'OOAS les livrables suivants:

- L'offre technique et financière détaillée finalisée de la mission ;
- Le protocole de recherche finalisé et validé, y compris les outils de collecte de données renseignés;
- Le rapport d'enquête validé ;
- La base de données électronique de l'enquête, y compris les tableaux, graphiques et cartes produits suite aux analyses ;
- Un Policy- brief pour le plaidoyer auprès des partenaires pour la prise en compte des résultats de l'enquête dans la planification stratégique et opérationnelle de phases suivantes du projet ;
- Un article scientifique de présentation des résultats de l'enquête à publier dans une revue scientifique à haut impact.

NB : Les différents produits / résultats de l'étude restent la propriété exclusive de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé.

9. QUALIFICATIONS ET EXPERTISES REQUISES

L'étude sera conduite par une institution de recherche reconnue de bonne réputation. Cette institution doit justifier d'une bonne connaissance de la stratégie du traitement préventif du paludisme et des traitements de masse des maladies tropicales négligées, d'une expertise et d'une expérience avérée dans la conduite de recherches dans le domaine du paludisme et des maladies tropicales négligées. Une expérience avérée dans la réalisation d'études d'impacts/effets dans ces domaines ou domaines analogues, et de publication des résultats dans des revues scientifiques internationales de renom.

L'institution de recherche doit disposer ou être capable de mobiliser les personnes ressources compétentes appropriées pour l'exécution satisfaisante de la mission :

L'institution doit constituer une équipe pluridisciplinaire d'experts clés tels que :

- Epidémiologistes, ayant plusieurs années d'expérience dans la conduite d'études d'impacts ;
- Infectiologues,
- Biologistes ;
- Biostatisticiens ;
- Gestionnaire des bases des données.

10. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation est de deux mois pour compter de la date de signature du contrat.